



La Voix de l'Humanité

Organe du « Comité suisse pour la Préparation de la Société des Nations »
et de la « Ligue pour la Défense de l'Humanité »

Les membres de la Ligue fixent de leur propre gré le montant de leur cotisation
Compte de chèques postaux III 496



Comité directeur de la Ligue pour la Défense de l'Humanité : Dr Aug. FO-REL ; QUARTIER LA TENTE, conseiller d'Etat, Neuchâtel ; Dr STAESSEL, anc. président du Conseil national suisse ; SCHORER, président du tribunal administratif, Berne ; G. MULLER, Dr MOSER, conseillers nationaux ; A. SUTER, anc. président, et E. PEYTREQUIN, vice-président du Conseil communal de Lausanne ; Dr A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, anc. député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; M^{me} VUADENS-CALMUS, Vevey ; Baron F. de WRANGEL, Ascona ; H. HODLER, Genève, etc., etc.



Comité de patronage international de la Ligue : Jean LONGUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, anc. député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général honoraire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; Sir Robert STOUT, Lord Chief Justice, Wellington.

Président de la Ligue : Dr R. BRODA, direct. des « Documents du Progrès ».

Comité suisse pour la préparation de la Société des Nations : Henri SCHERRER, conseiller aux Etats ; Joseph BALMER, B. BERTONI, H. EUGSTER-ZÜST, GARBANI-NERINI, F. KOCH, Gustave MULLER, Dr PETRIG, Paul RASCHEIN, Alexandre SEILER, Frédéric STUDER, O. WEBER, Emile ZÜRCHER, conseillers nationaux ; Paul MORIAUD, doyen de la Faculté de Droit, Genève ; André de MADAY, professeur à l'Université de Neuchâtel ; Enrico BIGNAMI, directeur du « Coenobium », Lugano ; QUARTIER LA TENTE, conseiller d'Etat, Neuchâtel, et plusieurs autres personnalités, citées déjà en partie ci-dessus.

Administration : Imprimerie F. RUEDI, Lausanne, Jumelles 3 (Téléphone 12.44)

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité de la Ligue, Lausanne, Jumelles 3, tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

ABONNEMENTS : Suisse, 4 fr. par an ; autres pays, 6 fr. par an. Avec le supplément allem. « Die Versöhnung », 6 fr. par an en Suisse, étrang. 8 fr. 15 centimes le numéro

De la nécessité et des conditions d'une réconciliation européenne

par M. B. BERTONI,
conseiller national, à Lugano.

LA DÉCADENCE DE L'EUROPE

Un savant suisse, émigré depuis plus de trente ans en Amérique méridionale, où il a acquis une grande réputation comme naturaliste et comme sociologue, écrivait, au printemps 1917, à un de ses amis dans sa patrie : « Ce que je pense de la guerre, je te le dirai quand il n'y aura plus de censure. Je puis, en attendant, te dire que l'Europe a perdu dans ces pays-ci son prestige politique, moral et économique. La vieille idée de la Fédération américaine, toujours attaquée par l'intellectualisme latin, progresse de jour en jour et son triomphe est désormais inéluctable. Lequel des partis belligérants sera vainqueur, je n'en sais rien, mais je ne suis certain que d'une chose, c'est qu'il y aura un vaincu et ce sera... l'Europe. » Au mois de janvier 1918, il écrivait encore : « Que personne ne se fasse d'illusion, tous les Etats de l'Amérique latine suivront les Etats-Unis, ceux qui ne l'ont pas encore fait n'attendent que le moment opportun. L'idée de l'union panaméricaine est entrée dans le stade de la réalisation. »

J'ai mentionné ces avertissements à un grand nombre de personnes de toutes les tendances, neutres, germanophiles, ententistes, à des commerçants allemands, à des hobereaux prussiens, à des républicains bavarois, à des consuls autrichiens, à des journalistes français, à des industriels italiens et tous en ont été également frappés, tous semblaient comprendre qu'ils étaient en face d'une terrible vérité « que le vaincu, selon toutes les probabilités, sera l'Europe telle qu'elle est ».

Néanmoins, en Europe, personne ne veut ouïr parler de paix. Les propositions d'un accord futur de l'Europe sont qualifiées par Ludendorff de *paix anglaise* et par Clémenceau de *paix germanique*. Ludendorff poursuit la *paix militaire allemande*, l'Entente revendique la *paix juste*. L'une ou l'autre pourrait conduire à la paix du cimetière.

Sur ces entrefaites, l'Amérique est entrée dans le conflit et parle comme si elle se chargeait de réorganiser l'Europe dans son propre intérêt, pour sa propre sûreté.

La guerre détruit la flotte marchande de l'Europe, à l'avantage de futurs concurrents. Les bulletins allemands de guerre en triomphent comme d'une prouesse de leurs sous-marins et ne s'occu-

pent pas de ce que pourra être, après une victoire allemande en Europe, le sous-marin américain pour la navigation austro-allemande.

La poursuite de la guerre jusqu'à la victoire définitive c'est le programme commun des Centraux et de l'Entente. L'une et l'autre partie ont pourtant failli dans toutes les prévisions de la guerre. Ni les uns ni les autres n'en ont prévu la durée et, actuellement, aucun ne veut admettre qu'elle tourne à l'état chronique, comme la guerre de trente ans, et aucun n'ouvre les yeux pour voir la conséquence nécessaire d'une guerre chronique qui est l'inévitable *décadence de l'Europe*.

L'ILLUSION ALLEMANDE

Ce qui maintient en Allemagne et dans les autres empires centraux la volonté de continuer la guerre, c'est la grande illusion de la possibilité d'une paix militaire qui procurerait les conditions sûres d'un développement futur pacifique. C'est la même illusion qui inspirait la diplomatie alliée au congrès de Vienne, la « ewige Weltordnung » de Metternich. Qu'est-ce qui reste à présent de cette paix perpétuelle ?

Les Centraux ont vaincu et complètement vaincu en Orient. Leur victoire dépasse les limites des prévisions les plus téméraires. La Russie n'est plus. Les Etats européens qui en faisaient partie sont réduits à n'être que des Etats plus ou moins vassaux de l'Allemagne. Et pourtant l'Allemagne ne peut se croire en sûreté de ce côté. Sa position est encore moins solide que celle que l'Autriche s'était créée en Italie en 1814 par la constitution du royaume lombardo-vénitien, des duchés vassaux et du royaume de Naples féal et servile. La Restauration fut le point de départ du mouvement national italien. L'Allemagne fera la même expérience. Dans les futurs Etats slaves, nul ne voudra se reconnaître son ami : ni le nationaliste offensé dans son amour pour la patrie, ni les classes dirigeantes des nouveaux Etats, lesquelles ne voudront jamais reconnaître les bienfaits reçus par des voies peu nobles et peu avouables.

Pire encore serait l'expérience allemande en cas d'une victoire « décisive » en Occident. L'Allemagne pourrait réussir, admettons, à la ruine économique de la France, à l'humiliation de l'Italie et à la destruction de l'empire britannique. On verrait aussi pour conséquence l'hégémonie allemande s'établir en Espagne. Oui, mais après ! Il faudrait être bien « ivres de victoire » pour croire qu'avec cela serait finie la lutte avec l'esprit latin et avec la puissance anglo-saxonne, si profondément enracinée entre trois con-

tinents et pour croire que l'orgueil américain se résignerait au fiasco de sa politique aussi hautement proclamée. Que les Allemands pensent plutôt que chaque ville prise à l'ouest amènera avec son butin un siècle de haine, que chacune des nobles nations de l'Occident se défendra jusqu'à ce qu'elle soit absolument ruinée et que chaque ruine sera imputée à l'Allemagne comme un crime de lèse-civilisation.

Les victoires militaires allemandes ne peuvent donc suffire comme base d'une puissance germanique future ni même garantir à l'Allemagne une sûreté relative. L'avenir de l'Allemagne comme puissance industrielle ne peut être assuré que par une paix basée sur la mauvaise expérience que toutes les nations auront faite de la guerre.

L'ILLUSION ENTENTISTE

L'Entente a pu se faire illusion au début de la guerre sur la possibilité d'une invasion du territoire allemand et à *plus forte raison* d'un démembrement de l'Allemagne, d'une paix dictée à Berlin, dont la première condition aurait été le désarmement et la fin du militarisme.

Tout cela à cause de l'idée erronée qu'on s'était faite sur la puissance politique et militaire de ce monstre que fut l'empire russe. On s'est aussi leurré sur la possibilité de prendre les Allemands par la faim, en tentant de nouveau l'expérience manquée du blocus napoléonien contre l'Angleterre.

Mais même si l'invasion ou le blocus eût réussi, c'eût été une illusion encore de croire que « la fin du militarisme allemand » aurait pu s'ensuire *sans la collaboration du peuple allemand*. Comme la France n'a pu tolérer longtemps la restauration monarchique imposée par les envahisseurs en 1814, le peuple allemand n'aurait jamais supporté une constitution imposée par les vainqueurs, qu'ils se nomment Lloyd George ou Wilson.

A présent, l'espérance d'une invasion alliée dans les pays allemands est bien réduite. Toutefois, elle n'est pas exclue. Supposons que les Alliés puissent passer le Rhin et réussissent à dicter à l'Allemagne la « paix juste ». Où cela mènerait-il ?

Après cela le peuple allemand serait plus que jamais convaincu qu'il a été victime d'une agression préméditée, que le monde entier s'est ligué à son préjudice et que ce n'est que par la vertu de ses soldats et de ses grands capitaines qu'il a été sauvé de l'extermination. Hindenbourg et Ludendorff seraient promus à la dignité de l'épopée nationale et jamais aucun parti allemand n'oserait

attribuer à l'Allemagne la culpabilité de ses pertes. Le peuple allemand conserverait, en tout cas, dans son cœur, la tradition et l'esprit militariste qui serait prêt à se réveiller à la première occasion.

Illusion pour illusion, celle de l'Entente n'en est pas moins une. Seul un mouvement de la conscience allemande peut mettre fin à la menace du militarisme allemand. Un nouveau régime politique de l'Allemagne ne pourrait durer sans une forte participation du peuple allemand qui le défendrait.

EST-CE QU'UNE RÉACTION EN ALLEMAGNE EST POSSIBLE ?

Il est curieux d'observer que cette question attire des réponses négatives, également énergiques tant de la part des sphères dirigeantes allemandes que de la presse ententiste. Il n'est pas difficile de comprendre que ces négations proviennent d'une seule préoccupation, celle de ne pas affaiblir le front intérieur.

Néanmoins, une réaction allemande dans le sens pacifiste et humanitaire est parfaitement possible si l'on pense à la vraie nature de l'esprit allemand et aux intérêts de la nation allemande, surtout de la bourgeoisie. Les pangermanistes, avec leurs rodomontades ont réussi à donner aux étrangers une idée fautive de l'esprit allemand qui est absolument universaliste. La nation allemande s'est occupée plus que toute autre des cultures étrangères qu'elle s'est en grande partie assimilées. C'est aussi la caractéristique de la mentalité allemande, peu originale vraiment, mais universelle. Cet état de choses ne saurait être supprimé en Allemagne. Les intérêts allemands sont ceux d'un Etat industriel, dont la politique doit logiquement être celle du libre échange et du libéralisme. Si l'empire a été jusqu'ici militariste et protectionniste, ce n'est pas par esprit de race, comme le répètent à tort ses adversaires, mais parce que les circonstances l'ont rendu tel et parce que l'éducation du peuple a été habilement dirigée dans ce sens pendant quarante ans.

Pour le moment, l'Allemagne n'a qu'une pensée, qui prime toutes les autres : vaincre si elle peut. Mais la bourgeoisie allemande doit avoir d'autres préoccupations. Ici, il faut faire une fois pour toutes une observation. Quand on dit Allemagne on parle d'une abstraction. La réalité est constituée de 50 millions d'Allemands dont chacun a sa propre conscience. Parmi ces 50 millions d'Allemands, il y a nécessairement une minorité et peut être, demain, une majorité, qui doit comprendre le péril et la vanité d'une victoire militaire, sans perspective d'une paix économique. Ceux qui ne veulent pas voir l'importance de ce facteur ou bien se trompent eux-mêmes ou trompent les autres. La vérité est que la paix future de l'Europe est impossible sans la coopération d'au moins une partie de la bourgeoisie allemande, coopération possible et le seul salut du peuple allemand.

LES NEUTRES ET LA CIVILISATION EUROPÉENNE

Les neutres ont le devoir de compenser leur bonheur par une pression morale sur les belligérants en vue de la paix. Prendre parti pour celui-ci ou celui-là — en venir aux gros mots — pour exciter encore plus leur colère c'est nuisible et inutile. Au contraire, bien précieux est le travail que peut faire le neutre pour alléger les souffrances de la guerre et pour préparer le terrain de la paix. A ce second égard, ce qu'il peut et doit faire avec tact et impartialité, c'est avant tout d'éclairer les populations belligérantes auxquelles on peut difficilement faire connaître la vérité. Dans une guerre comme celle-ci, il convient que les neutres recueillent et réunissent toutes les bonnes volontés disposées à aller à la rencontre les unes des autres, tous les éléments qui peuvent concilier demain les combattants d'aujourd'hui.

Voilà ce que doit faire la Suisse, non seulement le gouvernement fédéral mais la presse et le peuple suisse dont l'existence est la plus efficace protestation contre les théories ultra-nationalistes, au nom desquelles les grandes nations sont en train de se massacrer. Quelque peu nombreuses que soient les personnes disposées à un rapprochement, quelque restreint que soit le terrain des sentiments communs, quelque fortement que la psychose de guerre altère, dans la conscience des belligérants, la vision de certaines vérités fondamentales, il reste toujours d'un côté ou de l'autre des esprits ouverts à la vérité et disposés à réprimer leurs idées préconçues. Le nombre de ces bonnes volontés ira toujours en augmentant par la nature même des choses. Les repousser ou les condamner serait, de la part des neutres, un délit; ce serait la plus grave violation des devoirs inhérents à la neutralité. Les recueillir, les seconder, c'est travailler pour le salut de l'Europe et pour le bien de l'humanité. En effet, une crise comme celle que l'humanité traverse dans ces années bien tristes ne semble pas devoir se comparer aux crises ordinaires de l'histoire, courtes et locales, dont le corps social peut sortir plus vigoureux; elle menace plutôt de conduire à l'un de ces cataclysmes comme l'invasion des barbares, qui ont fait reculer la civilisation de plusieurs siècles. Arrêtée à temps, la crise peut encore être profitable; mais malheur à nous si le corps social de l'Europe en sort épuisé, ravagé. Notre civilisation européenne, argument de nos discussions hargneuses, pourrait s'apercevoir trop tard que son règne est fini. D'autres continents trouveraient dans leur énergie juvénile une source de nouvelles civilisations, d'autres encore ressusciteraient que l'on croyait éteintes; mais notre civilisation occidentale qui est grecque, latine, germanique ou celtique à la fois, parce que toutes nos nations y ont inscrit des pages immortelles, aurait vécu ses beaux jours et aucune nouvelle civilisation, pauvre de traditions, aucune vieille civilisation, pauvre d'éléments, ne saurait la remplacer.

Adaptabilité humaine

par le Dr A. Forel

Embouchant la fallacieuse trompette de la défense nationale, trompette semblable à une pieuvre, dont les tentacules, tandis qu'ils sucent le sang de l'humanité, s'étendent à toutes les attaques, à toutes les annexions et à tous les empiétements, les militaristes, basés sur leurs armées esclaves des généraux, nous ont, depuis tantôt quatre ans, adaptés, mâtés et asservis aux choses les plus invraisemblables, choses dont on eût alors ri comme étant « impossibles ».

Voyons plutôt, non pas les héros de l'arrière, journalistes, diplomates et autres, mais les soldats belligérants dans leurs tranchées puantes, les pieds dans l'eau, criblés d'obus et de balles, aveuglés de gaz asphyxiants, assourdis par le vacarme épouvantable du canon, sans trêve ni repos, sous la menace perpétuelle d'être tués ou blessés par devant, sinon par derrière, s'ils fuient; voyons plutôt les marins et autres voyageurs, sans cesse menacés d'être torpillés et coulés par un sous-marin et les sous-marins eux-mêmes qui ne sont pas moins coulés; voyons plutôt les avions qui tombent en tuant leurs conducteurs après avoir été percés et ceux qui bombardent des villes pacifiques sans défense, ainsi que les dirigeables qui ont le même sort et le même devoir; voyons les livres vécus de Barbusse et d'André Latzko à ce sujet; voyons enfin le service civil des femmes, des estropiés et des invalides, sans parler des déportations dans les pays conquis et dévastés, des gens qui meurent de faim et ne savent plus où fuir, alors nous aurons une légère idée des beaux fruits qu'a portés une guerre mondiale déclarée sans raison par crainte mutuelle des armements de « l'autre ». Et cela sans parler des injustices sans nombre produites par les passions, des innocents

fusillés sous prétexte d'espionnage ou de trahison, ou encore enfermés et maltraités parce qu'on les soupçonne d'être « des défaitistes » (splendide néologisme vraiment!), c'est-à-dire, ô horreur! des pacifistes, c'est-à-dire des amis de la paix.

Et en pays neutres: Rationnement des vivres, carte de pain, de sucre, de riz, de graisse, etc.; empiétement sur la liberté de la presse et du domicile; violation de lois gênantes pour messieurs du gouvernement et du militaire, par exemple celle de l'initiative populaire sur la représentation proportionnelle en Suisse; mesures arbitraires en tout genre. Et encore! en nous serrant le ventre nous devons crier hosannah! et remercier le ciel de ne pas être belligérants.

Eh bien! que tout cela prouve-t-il? Sachons voir les bons côtés du mal. Précisément la proposition inverse nous les fournit: Du moment où nous sommes si adaptables qu'au bout de bientôt quatre ans nous ayons pu nous habituer d'une façon aussi débonnaire à toutes ces choses, si bien qu'il nous semble aujourd'hui en avoir toujours été ainsi et que nous oublions le bien-être passé, pourquoi ne nous adapterions-nous pas de même à une paix internationale stable, à une union en société organisée des nations et des peuples, à un travail civil obligatoire pour tous, femmes et hommes, mais exécuté pour le bien social de tous, au désarmement universel et à la suppression du militarisme, et même à un socialisme international? En un mot, pourquoi ne nous adapterions-nous pas tout aussi aisément au « Bien social » qu'au « Mal social »?

Je commence à croire, pour ma part, que le peuple russe, si habitué au tsarisme jusqu'à l'an passé, pourrait bien en arriver plus tôt qu'on ne l'eût jamais rêvé, même au communisme bolchevicki des Lénine et des Trotzky!

Qui vivra, verra!

En attendant, à bas la guerre! Travaillons des pieds et des mains contre cette pieuvre qui suce le sang de l'Europe et de l'humanité au profit de quelques usuriers accapareurs, fabricants d'instruments de guerre et de despotisme ou exploitant l'homme, leur semblable, d'une autre manière quelconque.

Les faux mouvements d'émancipation nationale

Le principe des Nationalités, cher à Napoléon III, est redevenu populaire. Les Nationalités opprimées se soulèvent; des nations puissantes soutiennent la lutte pour les délivrer. Il faut, toutefois, bien distinguer les aspirations sincères des opprimés et les désirs qu'on leur attribue pour réaliser des buts annexionnistes. Dans cette dernière catégorie rentrent les efforts pour la destruction de la Belgique, base de l'indépendance des Flandres.

Certes, il a existé un mouvement flamand sincère, longtemps avant la guerre. On revendiquait une extension des droits accordés à la langue flamande, dans l'administration et l'école. Mais aucun parti sérieux n'a jamais revendiqué que les Flandres soient séparées de la Belgique. Aucun parti sérieux ne le désire aujourd'hui, mais l'administration allemande en Belgique occupée a su grouper quelques personnes qui dépendent d'elle et quelques nationalistes extrêmes, très peu nombreux d'ailleurs. Un « mouvement activiste » a été créé pour formuler les revendications suggérées par les fonctionnaires allemands.

On pourrait donc soutenir que toute l'agitation est de la comédie pure, destinée à habiller à la mode moderne le désir de l'Allemagne à créer une Flandre autonome qui serait ensuite plus ou moins annexée à l'Allemagne au nom de la solidarité de « deux peuples germaniques ».

La vérité est pourtant pire encore. Car la majorité au Reichstag, dont les chefs ont formé le ministère actuel de l'empire, ne veut pas l'annexion des Flandres. Elle sait que cette revendication éterniserait la guerre. Mais l'administration est aux

mains
côte de
gleterr
dépend
propre

Le r
plemen
destiné
C'est
d'un p
tentati
veur p
même

Un
allema
ment :

« Er
mandé
sentan
113 r
élus, i
ce qu'

La
sujet
en Un
2000 p
en tro
tique
sieurs
ture,
ont ét
et qu'

Le
depuis
puissa
que, t
Neder
d'Any
group
politie
les «
mand

On
grand
que,
trouv
elle d
verne
vier

Pir
un m
Balte
aux I
mogè
qu'a
race
offens
mais
gique

Pa
sous
pays
souve
se g
sépar
leur

alle
geois
la so
des c
et de
Prus
hoben
frage
fictiv
estho
chis
nouv

serai
de la
l'Alle
socia
trou

maines des militaires qui, eux, veulent garder la côte des Flandres, comme base navale contre l'Angleterre et ont créé le mouvement factice pour l'indépendance des Flandres pour faire appuyer leur propre point de vue.

Le mouvement flamingand n'est donc pas simplement un moyen pour tromper l'Europe. Il est destiné à *tromper le peuple allemand lui-même*. C'est donc une fraude tendant à l'asservissement d'un peuple de par sa propre prétendue volonté, une tentative pour inciter la nation allemande qui ne veut pas s'annexer la Flandre, de le faire tout de même « parce que les Flamands le demanderaient ».

Un appel de 77 Flamands notables au chancelier allemand éclaire la situation. Il y est dit notamment :

« En pleine indépendance, nos populations flamandes ont, avant la guerre, désigné leurs représentants à la Chambre et au Sénat, au nombre de 113 représentants et de 57 sénateurs. De ces 170 élus, il n'y en a que deux qui se soient ralliés à ce qu'on appelle le mouvement activiste.

La pétition adressée au gouvernement belge au sujet de la transformation de l'Université de Gand en Université flamande a été, jadis, signée par 2000 porteurs de diplômes universitaires. On n'a pu en trouver qu'une centaine pour approuver la politique nouvelle et, de ce petit nombre, il y en a plusieurs déjà qui, ouvertement, ont retiré leur signature, tandis que d'autres ne cachent point qu'ils ont été induits en erreur ou qu'ils se sont trompés et qu'ils regrettent leur acte.

Le pays flamand et le mouvement flamand sont, depuis des années, représentés par de grandes et puissantes associations d'ordre littéraire et politique, telles que le *Willemsfonds*, le *Davidsfonds*, le *Nederlandsche Bond* et le *Liberale Vlaamsche Bond* d'Anvers, le *Liberale Volksbond* de Bruxelles, les groupements ouvriers affiliés à nos trois partis politiques, l'« Association des Juristes flamands », les « Congrès des Médecins et Naturalistes flamands » et bien d'autres.

On n'a pu obtenir l'adhésion d'aucun de ces grands groupements à cette politique antipatriotique; au contraire, leurs chefs et représentants ont trouvé l'occasion de s'élever énergiquement contre elle dans la protestation qu'ils ont adressée au gouverneur général von Bissing, à la date du 8 janvier 1916, au sujet de l'Université de Gand. »

Pire encore est la tentative de créer en Allemagne un mouvement pour la prétendue libération des Baltes de Courlande, de Livonie et d'Esthonie. Car aux Flandres il y a au moins une population homogène et une autonomie ne pourrait guère mener qu'à des abus particuliers. La bourgeoisie — de race flamande mais parlant le français — serait offensée par la déchéance de la langue française, mais cela constituerait une atteinte plus idéologique que matérielle.

Par contre, l'autonomie des trois pays baltiques sous l'hégémonie allemande est impossible. Car les paysans lettons et esthoniens ne *veulent pas* de la souveraineté allemande. Si on leur permettait de se gouverner eux-mêmes, ils demanderaient de se séparer complètement de l'Allemagne. *On ne le leur permettra donc pas*. Les propriétaires fonciers allemands seuls (avec une minorité de la bourgeoisie des villes) ont revendiqué la « liberté sous la souveraineté allemande ». Eux seuls recevraient des droits politiques tangibles. Leurs frères de race et de caste, les hobereaux prussiens gouvernent la Prusse par les moyens d'un suffrage censitaire, les hobereaux baltes demanderaient sans doute un suffrage encore plus truqué, leur donnant une majorité fictive au Parlement balte. Les paysans lettons et esthoniens opprimés depuis six siècles, mais affranchis par la révolution russe, seraient opprimés de nouveau. Le régime autonome de la noblesse balte serait même beaucoup plus dur pour les masses de la population que l'annexion pure et simple à l'Allemagne ou même à la Prusse. Car les lois sociales et le suffrage plus libéral qu'on paraît introduire actuellement même en Prusse seraient refu-

sés aux malheureux Lettons dépendant de leur aristocratie de chez eux. La liberté des Baltes, c'est-à-dire leur liberté de disposer des paysans lettons et esthoniens serait donc la caricature d'une vraie liberté nationale. Là encore le mouvement national balte (beaucoup plus réel d'ailleurs dans les limites de la classe balte allemande que le mouvement fictif des flamingeants) a été encouragé par l'administration militaire du pays pour faire pression sur le gouvernement constitutionnel de l'empire pour créer un courant de solidarité nationale dans les masses démocratiques allemandes, pour affaiblir leur répulsion naturelle contre l'annexion de la côte balte — qui créerait un antagonisme durable entre l'Allemagne et le monde slave séparé de la mer.

A l'étranger, les appels des agences lettones et du gouvernement provisoire de l'Esthonie — dépossédé par l'Allemagne — ont fait la lumière complète. Mais ces documents sont insuffisamment connus en Allemagne. De bonne foi, bien des Allemands se croient sincèrement obligés de libérer leurs frères Baltes-Allemands. Au nom de la *liberté*, ils soutiennent les efforts pour rétablir la double *oppression* nationale et sociale des paysans lettons et esthoniens.

Ce mouvement nationaliste fictif des Flandres et ce mouvement ambigu des pays baltes constituent donc un vrai danger moral et politique. Qu'on prenne garde de *faire le mal au nom du bien*.

Ligue des Nations et Cour des Nations

Lettre ouverte à M. H.-G. Wells¹⁾.

Monsieur,

Voudriez-vous me permettre de vous dire combien j'ai été heureux de vous voir développer, dans une série d'articles du *Daily Mail*, des idées que j'ai exposées souvent depuis la guerre, devant des camarades, officiers ou civils ?

L'histoire de la Fédération nationale que je préside et à laquelle je fais allusion, va me fournir un argument contre une de vos idées, la seule que je ne partage pas.

Je suis d'accord avec vous sur la nécessité absolue de créer *dès maintenant* : 1° Une Ligue des Nations ; 2° Un Tribunal des Nations. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Un organisme élu par les nations selon le mode que vous indiquez peut être parfait pour représenter leurs intérêts ou leurs idéals. Il peut manquer d'autorité pour les juger, c'est-à-dire pour prononcer entre elles. Un représentant élu peut être un très bon législateur, mais un très mauvais juge parce qu'il ne saura pas s'abstraire de certaines contingences.

Les représentants de la France dans notre Ligue des Nations pourraient difficilement s'abstenir de revendiquer l'Alsace et la Lorraine. Il nous faut des juges qui, si cela leur paraît juste ou nécessaire, oseront décider le contraire.

Mais n'anticipons pas !

Constatons tout d'abord que, quand la paix... éclatera, nous risquons fort, à moins qu'on adopte nos idées, d'y être aussi peu préparés que nous n'étions préparés à la guerre. Ce n'est pas quand un conflit surgit que l'on doit penser à créer le Tribunal qui statuera : Deux voisins sont en conflit sur une question de mur mitoyen. Ces questions sont souvent très embrouillées. Ils viennent vous trouver, clamant qu'ils ont pour eux le bon droit. Tous deux sont persuadés de la justice de leur cause. Ils vous somment de prendre parti. Que leur répondrez-vous ? J'imagine qu'en homme prudent et impartial, vous les renverrez devant un tribunal qui établira, tout d'abord, de quel côté sont les torts. Après, si vous prenez le parti de celui qui a triomphé, vous pourrez légitimement prétendre que vous bataillez pour le Droit. Si convaincu que l'on soit de la justice de sa propre cause, on peut

se tromper. C'est à des juges désintéressés qu'il appartient de dire ce qui est le Droit. Si les Alliés obtenaient, dès maintenant, un jugement établissant la justice de leur cause, quelle Force cela ne représenterait-il pas pour eux ? et qui oserait encore leur marchander son concours et refuser de se battre, pour la cause juste et sainte ?

Inutile, dira-t-on ! Notre droit est établi !

Je réponds que vous avez *révisé* vos buts de guerre et que je suis fondé, ainsi, à soutenir que, quand vous combattiez pour ceux mis en avant, préalablement à la révision, vous ne combattiez pas pour la Justice intégrale et intangible.

La première tâche du Tribunal des Nations, à former dès maintenant, avec ou sans l'ennemi, sera donc de *dire ce qui est le Droit*.

Comment ce tribunal sera-t-il composé ?

Je connais peu l'anglais, mais si j'ai bien lu votre premier article, vous n'admettez pas qu'une nation de cinq millions d'hommes fasse la loi à une nation de cinquante millions ? Vous semblez donc admettre que la nation allemande, avec ses septante millions d'habitants, fasse la loi à la petite Belgique qui n'en compte que sept millions ? Ici, j'en reviens à mon préambule et vous comprenez qu'il n'était pas inutile : L'association la plus nombreuse au moment de la formation de notre Fédération nationale ne prétendait pas se contenter de trois délégués comme les autres. Elle voulait être représentée proportionnellement au nombre de ses membres : C'eût été faire triompher ses intérêts contre ceux des petites associations et permettre au nombre, c'est-à-dire à la Force brutale, d'écraser le Droit. C'est ce qui n'a pas eu lieu et les décisions de la Fédération ont ainsi plus de chance de se rapprocher de la vraie justice.

Pour qu'il en soit ainsi au Tribunal des Nations, il faut le composer de telle façon que, avant d'être en conflit, toutes les nations honnêtes et loyales s'inclinent devant sa composition impartiale et lui reconnaissent l'autorité voulue. Pour cela, il faut se trouver devant des hommes qui auront juré, et pourront jurer, de représenter non les intérêts de telle ou telle nation, mais ceux de la Justice et de l'Humanité, et qui jureront, au contraire, d'oublier dans ce but les intérêts de leur pays.

Où les trouver, me direz-vous ? Eh ! mon Dieu ! peut-être dans la magistrature ! Il y a eu des juges (en Belgique notamment, et récemment) qui ont oublié leurs intérêts immédiats pour défendre le Droit, au péril de leur vie. Le magistrat, digne de ce nom, est habitué à juger en conscience. C'est de son essence, c'est son métier, de juger impartialement.

Que diriez-vous d'une Cour des Nations composée, *de droit et dès aujourd'hui* : 1° de l'avocat général ou procureur général de la plus haute cour de justice (Cour de cassation) ; 2° du premier président de la Cour d'appel ; 3° du Bâtonnier de l'Ordre des avocats ; 4° d'un conseiller prud'homme ouvrier, à désigner par ses pairs ; 5° d'un délégué de la Cour de La Haye, à désigner de la même façon, et cela pour chaque nation, grande ou petite, actuellement constituée et indépendante ?

La Cour des Nations, elle, jugerait : d'abord sur le conflit actuel, ensuite sur les conflits futurs. Elle dirait qui a forfait au Droit. Elle rendrait des sentences et les ferait exécuter.

Par qui ?

Vous m'en demandez beaucoup, mais, qui les exécute actuellement les sentences du Droit ? Les nations elles-mêmes, liguées contre la nation de proie ! Et puis, que diriez-vous d'une force internationale groupée sur la barrière du Rhin, sous le commandement du roi des Belges ou d'un autre et qui... cantonnerait en Suisse, en Alsace-Lorraine, en Prusse rhénane et en Hollande ?

Elle aurait pour mission de surveiller sur terre et sur mer les nations de proie... dont la survivance est peu probable, et de les mettre à la raison.

Oh ! riez et critiquez ! Mais soyez convaincu d'une chose, c'est que si l'on dépense la millionième partie de l'argent et des efforts que l'on a dépensés pour la guerre, à l'institution d'une organisation de paix, on y arrivera... et plus vite qu'on ne pense !

¹⁾ Cette lettre vient d'être publiée dans le nouveau journal *Le Droit des peuples*, fondé à Paris par M. Eugène Grenier.

Et la première chose à faire, mon cher Monsieur Wells, vous pourriez vous en charger. C'est de susciter une discussion, c'est d'en appeler aux compétences, c'est d'organiser une consultation des grands hommes politiques, des grands écrivains, des grands hommes de guerre même ! et de leur demander d'exprimer, dans le *Daily Mail* (comme on l'a fait si souvent en temps de paix pour d'autres questions), d'exprimer, dis-je, leurs idées sur cette question précise : « Comment devrait, selon nous, être composée dès maintenant une Cour des Nations, pour offrir à tous, y compris les neutres, y compris les Boches, toutes garanties, ou le plus de garanties d'impartialité ? »

Et alors, mais alors seulement, on serait prêt quand éclatera la paix. Jean BAUDRY.

Vers la démocratisation du monde

La Dalmatie pour l'unité yougoslave

En même temps que les représentants de tous les pays yougo-slaves d'Autriche-Hongrie se réunissaient dans la capitale croate en vue de la création d'un Conseil national yougoslave, plusieurs députés yougo-slaves de la Dalmatie au Parlement de Vienne et à la Diète dalmate, appartenant à tous les partis, convoquaient une assemblée nationale à Zara, capitale de la Dalmatie.

Le *Narodni List* du 7 mars publie le compte rendu de cette assemblée qui a voté, à l'unanimité, la résolution suivante :

« La population de Zara et des environs, réunie le 3 mars 1918 :

1° Décide la réalisation absolue et sans condition du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes comme unique condition de la vie et du libre développement du peuple unitaire des Slovénes, des Croates et des Serbes ;

2° Approuve l'action des représentants nationaux, commencée par la déclaration de Vienne en date du 30 mai 1917, qui poursuit le but de la réalisation de l'Etat indépendant des Slaves du Sud ;

3° Exprime au Club yougo-slave de Vienne sa reconnaissance de ce qu'il a livré à la publicité les méfaits inouïs commis à l'égard de notre peuple dès le début de cette guerre ;

4° Attend que les représentants nationaux suivront inébranlablement la voie adoptée, solidaires avec les représentants du fraternel peuple tchèque, assurés qu'ils seront de l'adhésion et de l'appui unanime de leur peuple. »

Pour obtenir une paix pure

Dans un article éditorial intitulé « Une Paix future » et cité par le *Droit des Peuples*, à Paris, *The New Republic* du 9 février montre qu'à mesure que nous allons il apparaît avec une clarté grandissante que l'essentiel de la paix future n'est pas les dispositions territoriales qu'elle pourra contenir, mais la suppression de l'impérialisme agresseur qu'elle réalisera dans les empires centraux. Mais, nous devons aussi reconnaître de plus en plus nettement que nous ne pourrions faire triompher la démocratie et abattre la puissance militaire chez nos adversaires que si nous réalisons chez nous un progrès analogue.

Si la démocratie a bien toute la vertu que lui attribuent les démocrates, si l'autocratie allemande et austro-hongroise est aussi malfaisante que nous le croyons, nous pouvons attendre avec confiance le résultat de la lutte engagée sur le terrain que nous venons de définir. Nous ne désirons pas blesser ou humilier le peuple allemand, nous voulons seulement discréditer et détruire le système militaire allemand et l'oppression qui en résulte pour les aspirations nationales et populaires. Tous les symptômes montrent que cet objet peut être atteint, même si une victoire décisive sur le champ de bataille devenait impossible, mais à condition que les gouvernements alliés agissent résolument et loyalement et prouvent qu'ils croient réellement en la démoc-

cratie pour la sûreté de laquelle ils déclarent combattre. Il y a des signes non équivoques de désagrégation morale dans l'Allemagne et de désagrégation à la fois physique et morale dans l'Autriche-Hongrie. Les pays alliés ont toutes les raisons du monde de persister et de continuer leur pression militaire et économique sur leurs ennemis, d'accompagner cette pression d'offensives diplomatiques et de propagande démocratique ou révolutionnaire et, enfin, de modifier leur politique intérieure toujours davantage, de manière à gagner l'appui de la masse de leur propre peuple. Dans le cas de l'Amérique, par exemple, il est nécessaire pour le gouvernement d'aller bien plus loin qu'il ne l'a fait jusqu'ici dans la réalisation d'un programme radical de démocratie sociale et industrielle comme une mesure de guerre. En agissant ainsi, il toucherait sans doute et s'aliénerait les classes les plus prospères, mais ces classes sont trop intimement liées à l'ordre existant pour ne pas se borner à une protestation verbale — elles ne peuvent faire grève. Les prolétaires, au contraire, non seulement peuvent faire grève, mais la feront, à moins que leurs intérêts, qui ont été si mal compris et si négligés dans l'organisation économique traditionnelle soient reconnus et sauvegardés.

En agissant ainsi, et seulement en agissant ainsi, les gouvernements alliés peuvent être assurés du soutien populaire qui peut être indispensable pour obtenir une paix pure. De plus en plus, il faut reconnaître que, pour détruire l'autocratie militaire insupportable de l'Allemagne, il faut payer le prix, et que ce prix devient de plus en plus la destruction de l'autocratie industrielle, insupportable aux Etats-Unis et dans toute l'étendue de l'empire britannique.

Nouvelles de Belgique¹

Sous la botte

Un jubilé.

Le savant, le philanthrope, l'homme d'avant-garde qu'est le riche industriel M. Ernest Solvay, le créateur de tant d'œuvres utiles à la science et au progrès économique de son pays atteint, un de ces jours, sa quatre-vingtième année. Les Bruxellois, au milieu desquels il vécut ses heures de travail acharné, de succès triomphant et, aussi, hélas, les sombres jours de la domination étrangère, n'oublent pas ce bienfaiteur de l'humanité. Les anxietés des terribles minutes que vivent les Belges, en ce moment où leur sort se décide peut-être, ne peuvent les détourner d'un doux et pressant devoir. Une manifestation en l'honneur du grand vieillard se prépare dans la capitale. Manifestation intime, cérémonie familiale, d'autant plus sincère et impressionnante qu'elle ne groupera que les compatriotes de ce noble cœur, de ce Belge admirable.

L'administration communale de Bruxelles a eu, à cette occasion, une pensée touchante. Les écoles officielles de la Ville préparent un album qui sera remis au jubilaire, au nom des écoliers. Chaque établissement d'instruction s'est chargé de décorer une page de l'album sur lequel un élève par classe apposera sa signature au nom de ses petits condisciples.

Le jour de l'anniversaire, la pensée affectueuse et reconnaissante de tous les socialistes belges sera, avec M. Ernest Solvay, le bienfaiteur désintéressé de notre Centrale d'éducation ouvrière.

Pour les enfants anormaux.

Les malheurs de la Patrie ne parviennent pas à décourager les autorités belges. Dans le domaine de l'enseignement, par exemple, elles s'efforcent de parfaire ce qui fut commencé au temps heureux de la paix, quand elles ne créent pas des institutions nouvelles. La province de Brabant avait institué un cours normal provincial pour la préparation du personnel enseignant des enfants arriérés et anormaux. Ce cours, destiné à recevoir vingt-cinq institutrices et instituteurs, s'est vu forcé d'en admettre trente-six !

¹⁾ D'après notre confrère parisien, *Le Droit des peuples*.

L'école nouvelle est installée rue du Poinçon, dans les locaux de l'Institut provincial pour estropiés. Elle est placée sous la direction de Mlle Poelmanns, directrice de la revue *L'Enfance anormale*. Y professent notamment, M. le docteur Decroly, directeur de l'Institut d'enseignement spécial ; M. Dufait, professeur d'éducation physique ; M. Herlain, professeur à l'Institut provincial des sourds-muets de Berchem-Sainte-Agathe ; M. A. Nyns, inspecteur des écoles primaires de la ville de Bruxelles, et M. Wets, juge des enfants.

L'exemple de la province de Brabant sera suivi, bientôt, par les autres parties de la Belgique.

L'Université libre de Bruxelles.

Avec une tranquille sérénité, les administrations communales s'occupent des intérêts de leurs administrés et préparent l'après-guerre. Bruxelles, par exemple, a réglé définitivement la question du transfert des locaux de l'Université libre.

Les nouveaux bâtiments, très importants, seront construits sur le grand plateau qui longe la rue du Remorqueur, dans le site pittoresque du Parc Léopold. Les plans d'ensemble, dus aux architectes Oc. Van Rijsselberghe, Vandeveld et Bosmans, seront bientôt terminés.

Les installations nouvelles seront merveilleuses de confort et de perfection technique.

Nouvelles d'Alsace¹

L'assistance aux évacués.

Le président de la deuxième Chambre du Landtag d'Alsace-Lorraine, le député docteur Ricklin, a adressé au secrétaire d'Etat, baron von Tschammer und Quaritz, un mémoire où il signale toutes les lacunes que présente le service d'assistance aux évacués de la zone du front. Le docteur Ricklin considère qu'en raison de la cherté d'existence, il est indispensable d'élever le taux des indemnités accordées aux évacués. La Commission spéciale qui s'est réunie le 15 février s'est prononcée dans le même sens. Aux termes de la proposition du docteur Ricklin, les taux actuels de secours devraient être majorés pour le moins de 20 % et, en tout cas, de 15 %, même en ce qui concerne les familles plus nombreuses que la moyenne. On a provoqué un certain mécontentement chez les réfugiés en réduisant l'allocation spéciale de guerre dont l'empire vient d'élever le taux et l'indemnité accordée à la femme évacuée dont le mari se trouve mobilisé. En mobilisant son chef, n'a-t-on pas privé la famille de l'évacué du salaire qu'il eût gagné par son travail et qui serait venu s'ajouter à l'indemnité réglementaire ? De même, l'on a souvent fait preuve de mesquinerie en évaluant d'après le salaire des évacués les indemnités qui leur étaient dues. Ces sommes leur sont à présent versées d'une façon plus régulière que par le passé, mais dans certaines contrées, le mode de paiement laisse encore à désirer. A ce propos, le docteur Ricklin cite un exemple : « A Saint-Louis, en Haute-Alsace, une famille d'évacués du front a dû attendre trois mois que l'indemnité lui fût versée et encore lui a-t-on retenu un mois d'allocation. » D'autre part, le gouvernement doit encourager l'assistance que peuvent prêter à des familles d'évacués les parents ou les amis qu'ils ont en Alsace ; de cette manière il ne les aura pas à sa charge et leur sort leur semblera plus supportable. En outre, pour leur permettre d'acheter du fourrage, l'on devrait attribuer un supplément d'indemnité à ceux qui ont leur bétail, car ce n'est qu'à des prix exorbitants qu'ils peuvent se procurer de quoi nourrir ces bêtes. L'on devra veiller également à ce que la valeur du fourrage qu'ils ont laissé dans les villages de la ligne de feu leur soit bientôt payée. Le Landtag a maintes fois déclaré qu'il essaiera d'adoucir le sort des évacués et il est certain que la question sera de nouveau traitée au cours de la session prochaine.

¹⁾ D'après notre confrère parisien, *Le Droit des peuples*.

Editeur responsable : Fr. Ruedi, Lausanne.